



Photo Bruno GRANDJEAN

Chambre de métiers :  
Frédéric Cavagnac  
à la place  
de Bernard Zabée

> PAGE 5

# Le pôle de santé érigé près de l'hôpital



LURE

# Première pierre du pôle de santé

C'est sur une parcelle jouxtant le site de l'hôpital de Lure que sort de terre le pôle de santé. Les douze cabinets médicaux où travailleront professionnels libéraux et salariés seront opérationnels à Noël.

Hier, les premiers parpaings du futur pôle de santé ont été scellés en deux temps trois mouvements tant le froid transperçait les os. Un équipement qui sort de terre « sur l'emprise foncière de l'hôpital dans un bâtiment distinct », indique Pascal Mathis, directeur du centre hospitalier intercommunal. « Un projet porté par la communauté de communes du Pays de Lure s'appuyant sur une coopération intelligente entre les élus, l'hôpital et les professionnels de santé libéraux », soulignent les intervenants. Ce pôle de santé dont l'ouverture est programmée à Noël, « aura la capacité de déployer un ensemble de compétence médicale et paramédicale au sein d'une dynamique collaborative innovan-

te et synergique », insiste Pascal Mathis. Il ajoute : « Le centre de santé qui viendra se positionner dans ce pôle de santé trouvera toute sa place pour agir en complémentarité et offrir une alternative à l'exercice de la médecine générale ».

Cette pose symbolique de la première pierre de ce nouvel équipement de santé fut l'occasion pour Robert Morlot, président de la Communauté de communes du Pays de Lure (CCPL) de rappeler que « la collectivité a pris ses responsabilités en lançant la construction de ce bâtiment ». Un outil dimensionné pour une douzaine de cabinets médicaux et deux studios pour l'accueil des internes.

## Éric Houlley partisan d'une régulation géographique des médecins

« Un projet original et innovant, car dans ce même bâtiment vont travailler des professionnels de santé libéraux et des professionnels de santé salariés », insiste Robert Morlot. Yves Krattinger, président du Conseil départemental, a mis en exergue « le caractère exemplaire de ce type de dossier inscrit dans le Pact. C'est fait pour ça ! ». Ce dernier rappelant que « la santé est une priorité de nos concitoyens ». Pour Eric Houlley, maire de Lure et conseiller régional « il est logique que la com'com soit porteuse de ce projet ». S'il est convaincu que des projets comme celui-là sont nécessaires pour répondre au manque de médecin, en revanche « je suis partisan d'une régulation géographique des médecins. Cela existe pour



Il faisait un froid polaire mercredi matin, donc pas question de s'attarder trop à poser au cordeau les parpaings du bâtiment du futur pôle de santé. Juste quelques gâches de ciment et hop tout le monde s'est vite mis au chaud pour le cérémonial des discours. Photo Ch.L.

« Nous croyons à l'idée qu'offrir le choix d'un exercice libéral ou salarié aux médecins est une chance pour les inciter à exercer leur activité sur notre territoire. »  
**Robert Morlot**  
 Président de la CCPL

les infirmières, les kinés, les pharmacies ». « La santé est l'affaire de tous. La réalisation d'équipements, telles que les maisons de santé, n'est pas la seule condition que l'accès aux soins sera meilleur », glisse Marie-Françoise Lecaillon, préfète. « Ce qui est important c'est qu'on y aille tous, dès l'instant qu'un projet vaut le coup ». Tout le monde s'est serré les coudes pour que ce projet de 1,5 M€ se concrétise. **CHL.**

## Un équipement de 1 575 000 €

L'investissement pour ce pôle de santé est estimé à 1 575 000 € HT. Ce projet est financé à hauteur de 420 000 € par l'État à travers le FSIL (Fonds de soutien à l'investissement local) ; la Région pour 181 000 € via le CADD (Contrat d'aménagement et développement durable) et le Département dans le cadre du Pact (Programme d'actions concertées territoriales) pour 394 000 €.

Le bâtiment abritera douze cabinets pour des praticiens et deux studios pour l'accueil des internes.

LURE

# Les 50 ans du jumelage avec Asperg se préparent



Ulrich Storer, maire d'Asperg, Karine Guillerey et Mario Horta trinquent, modérément, au jumelage.

Lure et Asperg s'apprentent à fêter le 50<sup>e</sup> anniversaire de leur jumelage cette année. Si les relations entre les deux villes sont excellentes, elles le doivent beaucoup aux élus des deux côtés de la frontière qui se rencontrent régulièrement.

Lors des vœux 2017 à Asperg, Karine Guillerey, adjointe, et Mario Horta, conseiller municipal luron, ont représenté la municipalité et profité de leur voyage pour avancer dans le dossier du cinquantenaire. Karine confie : « Rainer Haas, administrateur de la circonscription de Ludwigsburg a, dans un français parfait, axé son discours sur le thème des jumelages franco-allemands. La cérémonie s'est achevée sur un French cancan endiablé interprété par l'orchestre philharmonique des écoles de musique de Ludwigsburg. Des stands présen-

taient en bonne harmonie des spécialités gourmandes françaises et des spécificités locales. Les Correvrots nous avaient gentiment prêté des costumes. »

Et de rappeler : « Lure fêtera cette année ses 50 ans d'amitié avec Asperg. Des festivités sont prévues par les deux mairies. Le 19 janvier la présidente de l'antenne luronne de l'Université ouverte, Nicole Petitot, mettra l'Allemagne à l'honneur avec une conférence de Didier Francfort, historien et directeur de l'Institut d'Histoire culturelle européenne » e.

Le 28 janvier, deux cadres sportifs d'Asperg recevront des médailles lors de la cérémonie de remise des trophées sportifs de la ville. Et de conclure : « Ce n'est qu'un avant-goût des festivités qui attendent les habitants des deux villes ».